

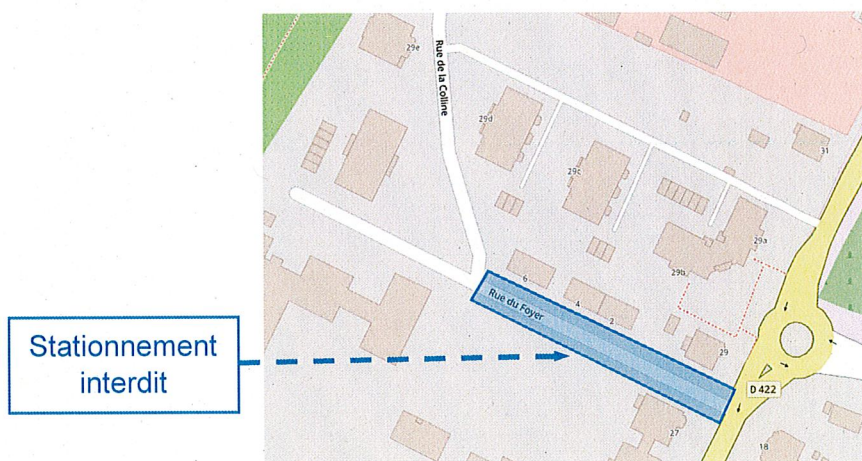


Stationnement interdit rue du Foyer du 16 janvier au 12 mai 2023

Mercredi 11 janvier 2023

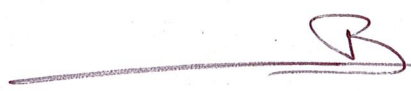
Mesdames, Messieurs,

A partir du 16 janvier et jusqu'au 12 mai 2023, les mesures de déviation des circulations nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement cyclable sur la rue du Général Leclerc obligera à une modification des pratiques de stationnement dans la rue du Foyer. Pour garantir la sécurité des piétons malgré l'augmentation du flux de véhicules, le stationnement sera interdit depuis l'intersection avec la rue du Général Leclerc jusqu'à l'intersection avec la rue de la Colline :



Comptant sur votre compréhension, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard FISCHER



Maire de la Ville d'Obernai
Conseiller Régional

